

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

192360

Déclaration de Maladie : N° S19-0002084

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 11759

Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : CHAOUKI ABDELLAH Date de naissance : 12/12/1974

Adresse :

Tél. : 21.68

Total des frais engagés : 315G,4 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 15/01/2021

Nom et prénom du malade : CHAOUKI ABDELLAH Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : Affection pulaire

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : ce 15/01/2021

Le : 26/01/2021

Signature de l'adhérent(e) : CHAOUKI ABDELLAH

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
15/01/24	CS		250	Dr. TNY C. L. M. Opt. Khan. H. M. Bd. el. Khalil Casablanca Appt: 06 22 52 38 42

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
OPTIQUE EL KAWAII Fida No 164 Bd. 28-11-24 - Casab Tel: 28-11-24 2024 PHARMACIE MY ABDELLAH 98 شارع محمد السادس العنوان: 100320 2024	15/01/2024	2700.00

ANALYSES - RADIographies

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				<input type="text"/>
<img alt="Dental chart showing upper and lower arches with numbered teeth from 1 to 8. A cross indicates the center. Labels H, G, D, and B are positioned around the				



Optique El Kawakib

Casablanca Le : 15/01/2024
Mr. CHAWQUI ABDELKHAH

FACTURE N° 15/01

Ordonnance de Mr. Le Docteur : MERIEME ZR尤IL

N° de ménclature	OD : axe 90 cyl -12 sph -12 add -	OG : axe 70 cyl -10 sph -12 add -
OD =		
OG =		

FOURNITURES	PU	PT
1 Montures METAL		
2 Verres ORGANIQUE ANT.REFLET ANT. UV Blue ACETYL	8000	16000
Total: en DH	16000	

La présente Facture arrêtée à la somme de
MILLE SEPT CENT DIRHAM

السبعين
OPTIQUE EL KAWAKIB
Bd El Fida No 164
Tel: 28-11-34 - Casablanca

164, Bd El Fida - Casablanca - Tél.: 0522 28 11 34 - GSM: 0661 51 55 95
Messagerie : optique-elkawakib@hotmail.com

R.C. : 111424 - I.N.F° : 812057 - N° CNSS : 107338412 - I.C.E : 001793313000039

Dr. Merieme ZRYOUIL

Spécialiste des Maladies
et Chirurgie des Yeux

Chirurgie de Cataracte (Phacoémulsification)

Diabète oculaire-glaucome

ANGIOGRAPHIE - OCT - LASER

Chirurgie des Voies Lacrymales

Permis de Conduire



15 janvier 2024

Mr. CHAWQUI Abdellah

Monture + verres correcteurs
Antireflets, Amincis

OD = - 1.75 (- 1.25 à 90°)

OG = - 1.75 (- 1.00 à 70°)

Dr. ZRYOUIL Merieme
Opticien-Optologue
52, Bd. el Khalil Hay M
Abdellah Casablanca
Tél: 05 22 52 38 42

Dr. ZRYOUIL Merieme
Opticien-Optologue
52, Bd. el Khalil Hay M
Abdellah Casablanca
Tél: 05 22 52 38 42

نظارات
Dr. ZRYOUIL Merieme
Optique El KAWAKIB
Bd. El Fida No 164
Casablanca
Tel: 28-11-34 - Casablanca

S. V

Cartisol 2% 11
68,80 x 3
206,40

Agile le Matin à 9h
Jour / 3 Mois

Dr. ZRYOUIL Merieme
Opticien-Optologue
52, Bd. el Khalil Hay M
Abdellah Casablanca
Tél: 05 22 52 38 42

CARTEOL L.P. 2% LOT / رقم اللوحة
Collyre 3ml FAB / تاريخ الإنتاج
ZENITH PHARMA EXP / تاريخ الانتهاء
AMM N° 47/19/DMP/21/NRQDNM 08-2025
6118001270040 PPV : 68.80 DHS
K1154
09-2023
08-2025
66670

CARTEOL L.P. 2% LOT / رقم اللوحة
Collyre 3ml FAB / تاريخ الإنتاج
ZENITH PHARMA EXP / تاريخ الانتهاء
AMM N° 47/19/DMP/21/NRQDNM 08-2025
6118001270040 PPV : 68.80 DHS
K1154
09-2023
08-2025
66670

CARTEOL L.P. 2% LOT / رقم اللوحة
Collyre 3ml FAB / تاريخ الإنتاج
ZENITH PHARMA EXP / تاريخ الانتهاء
AMM N° 47/19/DMP/21/NRQDNM 08-2025
6118001270040 PPV : 68.80 DHS
K1154
09-2023
08-2025
66670

52, Bd El Khalil, Etage 1, Hay Moulay Abdellah Ain Chock - Casablanca

☎ 05 22 52 38 42

✉ drzryouilmeryem@gmail.com